



Objet : **Cotisation 2019**

Arleuf, le 11 janvier 2019

Madame, Monsieur,

Le 20 juillet 2016 a été créée l'**Association Jambon du Morvan** à Arleuf. Sa création permet de regrouper de nombreux acteurs de la filière, des éleveurs aux distributeurs en passant par les découpeurs, les charcutiers et les restaurateurs. Ses objectifs sont à la fois la promotion et la diffusion du produit mais surtout la caractérisation de la matière première pour obtenir les différents types de JAMBONS SECS de 9 mois à 24 mois d'affinage.

Pour officialiser votre adhésion à notre association en 2019, nous vous adressons le bulletin joint à nous retourner dûment complété et accompagné du règlement de l'adhésion. Le montant des adhésions par collège pour l'exercice 2019 a été validé lors de l'Assemblée Générale du 9 juillet 2018. Nous vous joignons une facture correspondante pour votre comptabilité sur demande.

Le fonctionnement de notre Association prévoit différentes commissions :

-Commission Qualité : son objectif est de travailler sur la définition et la caractérisation du Jambon du Morvan avec les fabricants,

-Commission filière : son objectif est de travailler sur la caractérisation de la viande de porc nécessaire, l'organisation d'un approvisionnement en Morvan, la valorisation de l'ensemble de la carcasse,

-Commission promotion communication : son objectif est de mettre en place les outils et les actions de promotion du produits, elle sera sous divisée en deux sous-commissions :

- Confrérie du jambon du Morvan,
- Communication.

Nous vous invitons à nous indiquer si vous souhaitez participer activement à ces commissions.

Comptant sur votre soutien, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Arnaud SABATIER

Page jointe : bulletin d'adhésion.

BULLETIN ADHESION 2019

A retourner par courrier au siège ou par e-mail : contact@jambondumorvan.fr

Société / Identité :

Adresse

.....

Tél. / Fax :

E-mail :

Représentée par Mme, M. :

Adhère au sein du collège (veuillez cocher la case correspondante) :

- Eleveurs Producteur de porcs / adhésion annuelle :
 - Eleveurs : 30 € HT soit 36 € TTC
 - Partenaires filière élevage : 100 € HT soit 120 € TTC
- Abatteurs - Découpeurs / adhésion annuelle : 50 € HT soit 60 € TTC
- Fabricants de jambon du Morvan / adhésion annuelle :
 - Artisans : 75 € HT soit 90 € TTC
 - Industriels : 150 € HT soit 180 € TTC
- Ambassadeurs du produit / adhésion annuelle :
 - Restaurateurs, bouchers, traiteurs, épicerie, etc... : 30 € HT soit 36 € TTC
 - Revendeurs / grossistes, supermarchés : 50 € HT soit 60 € TTC
 - Enseignes grande distribution : 150 € HT soit 180 € TTC
- Sympathisants (toute personne morale ou physique manifestant un intérêt pour le produit) / adhésion annuelle :
 - Particuliers : 15 € HT soit 18 € TTC
 - Professionnels : 30 € HT soit 36 € TTC

Souhaite effectuer un don d'une valeur de€ TTC à l'Association.

Souhaite participer à l'un ou plusieurs des commissions thématiques suivantes :

- Charte qualité
- Commission filière
- Sous-commission confrérie
- Sous-communication communication